



# *Déficiência intellectuelle et TED : une clientèle vulnérable*

Carole Boucher, sexologue

Mylène Alarie, conseillère aux programmes

*Forum en violence, Carrefour des pratiques  
8 et 9 juin 2009, Trois-Rivières*

CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE  
ET EN TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT  
DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Institut universitaire affilié à l'Université du Québec à Trois-Rivières

***Vulnérabilité des personnes  
présentant une déficience  
intellectuelle ou un trouble  
envahissant du développement***

# *Quelques statistiques*

---

*Selon l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), il y aurait au Québec :*

- 227 200 personnes présentent une déficience intellectuelle;*
- 88 %, déficience légère;*
- 7 %, déficience moyenne;*
- 5 %, déficience sévère à profonde;*
- 80 % sont des adultes;*
- Le pourcentage d'hommes et de femmes est équivalent.*

# *Statistiques, déficience intellectuelle*

---

*Approximativement, sur les 227 200 personnes :*

- 23 000 personnes reçoivent des services en réadaptation dans 23 CRDI au Québec : 10 %*
- 191 200 personnes ne reçoivent pas de services spécialisés : 84 %*
- Au CRDITED MCQ, nous desservons 2 200 personnes*

# ***Statistiques, déficience intellectuelle***

---

***Une étude de Dick Sobsey\* mentionne que le risque d'être violenté ou victime d'une agression sexuelle pour les personnes présentant une déficience intellectuelle :***

- est légèrement supérieur pour les enfants DI;***
- augmente du triple pour les adolescents DI;***
- est de 4 à 10 fois plus élevé pour les adultes DI.***

***\* Dick Sobsey, 1997, Developmental Disabilities and the Legal System; A training Package Vancouver, Canada***

# *Statistiques, déficience intellectuelle*

---

- *Selon une étude de l'Université d'Alberta, Sobsey et Dawn démontrent que plus une personne présente des déficiences, plus elle risque de se faire violenter.*
- *Dans la majorité des cas, les personnes sont victimes de gens de confiance.*

# **Statistiques, déficience intellectuelle**

---

***Une étude menée auprès de 215 personnes présentant une DI ayant subi des agressions sexuelles démontre que les agresseurs étaient répartis de la façon suivante :***

- 2,5 % des membres de la famille reconstituée***
- 5,8 % des membres de la famille d'accueil***
- 6,6 % des inconnus***
- 9,1 % des pairs (personnes présentant une DI)***
- 16,5 % des connaissances***
- 3,3 % des amis***
- 5,8 % des intervenants du transport***
- 7,4 % des intervenants indirects***
- 15,6 % des membres de famille naturelle***
- 28 % des intervenants directs***

# ***Statistiques, trouble envahissant du développement***

- *Le taux de prévalence se situe environ à 27 pour 10 000 dans la population de 1 à 19 ans et à 15 pour 10 000 dans la population de 20 à 64 ans.*
- *Cela représente près de 12 000 personnes pour l'ensemble du Québec.*
- *Ces dernières années, on a assisté à une augmentation considérable de la prévalence du TED. Certaines recherches attribuent cette augmentation aux changements des critères diagnostiques et à l'utilisation d'outils de dépistage plus précis, alors que d'autres parlent d'une véritable épidémie.  
(Revue Québécoise de la psychologie, 2005)*

# ***Statistiques, trouble envahissant du développement***

***Selon Debbaudt (2002), les personnes vivant avec un TED, dont les personnes autistes et Asperger, sont sept fois plus à risque de se retrouver dans une situation à connotation judiciaire ou légale.***

***(Source « La portée de l'information », CRDI La Myriade, 2007)***

# *Caractéristiques qui augmentent la vulnérabilité des personnes*

- Difficultés d'apprentissage;
- Limites au niveau du jugement moral;
- Difficulté de reconnaître et d'exprimer ses émotions;
- Difficulté à se projeter dans l'avenir, donc difficulté à prévoir les conséquences des gestes, comportements et situations;
- Obéissance et soumission à l'entourage
- Très faible estime de soi;
- Faible connaissance des règles et normes sociales;
- Dépendances affective, fonctionnelle, financière et aux services;
- Peut présenter des difficultés du langage et d'expression;
- Médication importante;
- Syndromes et diagnostics multiples associés.

# *Dépistage*

# ***Protocole d'intervention en cas de violence faite aux personnes inscrites et desservies par le CRDITED MCQ***

---

- Le protocole s'adresse à toute personne employée par le CRDITED MCQ qui soupçonne, qui sait, ou qui est témoin qu'une personne inscrite et desservie par le CRDITED MCQ est ou peut être victime de n'importe quelle forme de violence.
- Cette personne employée par le CRDITED MCQ a l'obligation de se référer au protocole et d'avertir un supérieur de la situation.

# *Moyens de dépistage*

---

- Obligation de référer au protocole;
- Formation continue des intervenants du CRDITED;
- Rappel fréquent des indices de violence; agression sexuelle, physique et autres;
- Observation systématique;
- Supervision clinique.

# *Moyens de dépistage (suite)*

---

## **Personne présentant une déficience légère :**

- Prendre le temps de bien écouter la personne;
- Offrir à la personne des moments précis d'écoute;
- Croire la personne, la prendre au sérieux;
- Éducation sexuelle;
- Prévention de l'agression sexuelle.

# *Moyens de dépistage (suite)*

---

## **Personne présentant une déficience intellectuelle moyenne :**

- Mêmes caractéristiques que DI légère;
- Plus d'observations concernant l'aspect physique;
- Vérification plus grande de ses connaissances sur la sexualité;
- Observation importante des modifications dans le quotidien.

# *Moyens de dépistage (suite)*

---

## **Personne présentant une déficience intellectuelle sévère ou profonde :**

- Beaucoup d'observations concernant les modifications dans le quotidien (sommeil, repas, émotions etc.);
- Plusieurs personnes pour faire les observations;
- Liens étroits avec plusieurs professionnels dont médecins, psychiatres, ergothérapeutes, etc.
- Attention très particulière aux aspects physiques de la personne.

# ***Partenariat et formation***

# *Historique*

---

## Institutions

- Les institutions étaient des entités « autosuffisantes ». Les situations de violence se géraient de l'intérieur. Les services de la communauté étaient peu ou pas utilisés.

## Intégration en communauté

- Les personnes font maintenant partie intégrante de la communauté et ont maintenant recours aux mêmes services que tout le monde.

**Nous travaillons maintenant  
en partenariat pour gérer les situations de violence**

# *Entente avec les partenaires*

# *Organismes impliqués*

- 8 Centres de santé et services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec(\*)
- Sûreté du Québec(\*)
- Sécurité publique de la ville de Trois-Rivières\*
- Directeur des poursuites criminelles et pénales\*
- Barreau Mauricie, Centre-du-Québec
- Centre communautaire juridique
- Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique
- 2 Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)\*
- 4 Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)\*
- Curateur public du Québec\*
- Office des personnes handicapées du Québec\*
- Centre Jeunesse : Loi sur le système de justice pénale pour adolescents
- Association pour la déficience intellectuelle Centre-Mauricie\*
- Association pour l'intégration sociale, région Bois-Francs\*
- Accord Mauricie\*
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement MCO\*

# *Objectifs spécifiques*

---

- 1. S'assurer que la personne présentant une DI ou un TED bénéficie de services d'accueil et d'intervention équitables et adaptés à ses caractéristiques, dans le cas où elle est impliquée dans une situation de violence comme victime ou contrevenante et que la situation soit judiciairisée ou non.**
- 2. Développer, entre les partenaires des réseaux de la santé et des services sociaux, de la Sécurité publique, de la Justice, des organismes communautaires et autres, des mécanismes de collaboration pour un traitement juste et équitable des personnes présentant une DI ou un TED.**

# *Principes directeurs*

---

**La personne présentant une DI ou un TED :**

- **Est une personne à part entière et a les mêmes droits que tout autre citoyen.**
- **A droit à des accommodements raisonnables permettant l'accès à des services justes et équitables.**
- **Doit recevoir des services adaptés à ses caractéristiques et tenant compte de ses limitations et ce, sans discrimination ni privilège.**

**La famille et les proches doivent recevoir l'accompagnement et le soutien nécessaires durant tout ce processus d'intervention et de judiciarisation.**

**Les intervenants doivent être sensibilisés aux caractéristiques des personnes présentant une DI ou un TED et avoir accès aux ressources pouvant les soutenir dans leur travail.**

# *Formation aux partenaires*

# ***Objectif général de la formation***

---

**Former nos partenaires sur les caractéristiques de la déficience intellectuelle (DI) et du trouble envahissant du développement (TED) pour faciliter la collaboration et offrir des services adéquats et équitables aux personnes.**

# *Objectifs spécifiques*

---

- 1. Prendre connaissance des statistiques concernant la déficience intellectuelle et le trouble envahissant du développement.**
- 2. Faire la distinction entre la déficience intellectuelle, le trouble envahissant du développement et la santé mentale.**
- 3. Connaître les principales caractéristiques liées à la déficience intellectuelle et au trouble envahissant du développement.**
- 4. Connaître les caractéristiques de la victimisation et les caractéristiques de la criminalité chez les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.**
- 5. Adapter le langage, les informations et le matériel utilisé avec**

# ***Interventions de pointe et accommodements***

# *Interventions de pointe et accommodements*

- Les partenaires de l'entente sont sensibilisés aux caractéristiques des personnes présentant une DI ou un TED.  
Cela permet aux partenaires d'adapter, lorsque possible, leurs interventions en fonction de ces caractéristiques.
- Certains partenaires ont désigné une personne de référence pour les dossiers DI-TED, ce qui permet à cette personne de développer une intervention ajustée à leurs caractéristiques.
- Certains accommodements sont faits pour soutenir la personne présentant une DI ou un TED dans le but d'un traitement équitable.  
Par exemple : télé-témoignage (cour);  
accompagnement par un intervenant (cour ou autre service); langage simplifié (services d'aide).



***MERCI DE VOTRE ATTENTION !***

Carole Boucher, sexologue :

[carole\\_boucher\\_csd@ssss.gouv.qc.ca](mailto:carole_boucher_csd@ssss.gouv.qc.ca)

Mylène Alarie, conseillère aux programmes :

[mylene\\_alarie@ssss.gouv.qc.ca](mailto:mylene_alarie@ssss.gouv.qc.ca)

**CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE  
ET EN TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT  
DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

**Institut universitaire affilié à l'Université du Québec à Trois-Rivières**